

**21 mai 1970, Montréal**

**Congrès des Caisses populaires**

Monsieur le Président,  
Mesdames,  
Messieurs,

Je me félicite du fait qu'à l'occasion de mon premier engagement public à titre de Premier Ministre, je puisse m'adresser à un groupe aussi représentatif de la société québécoise.

Je veux voir là, un indice de la collaboration qui doit exister au Québec, entre le Gouvernement et le Mouvement des Caisses populaires, deux des plus importants facteurs d'évolution économique et sociale de notre communauté. J'ai eu l'occasion de prendre connaissance d'un certain nombre de vos travaux et de me familiariser avec les objectifs de votre Congrès qui se termine. Vous avez voulu, au cours de ce Congrès, examiner les défis que pose notre société dite de technostructure. Cette société promet à l'homme un développement fantastique dans tous les domaines. Ce développement provoqué par les nouvelles découvertes de la technologie nous forcera à relever des défis que nous avons peu connus jusqu'à présent.

Des congrès comme le vôtre ouvrent des horizons très vastes et vous permettront sans doute de vous situer d'une façon adéquate, comme instrument essentiel de développement économique et social au cours de la décennie 1970. C'est à cause de préoccupations semblables aux vôtres que nous voulons durant les prochaines années, mettre un accent tout particulier sur le développement économique du Québec. Non pas que nous considérons que l'homme Québécois puisse trouver toutes ses satisfactions dans le seul développement économique de son milieu ; mais nous croyons fermement que seul un développement économique adéquat, qui procure le nombre d'emplois et les revenus nécessaires aux citoyens du Québec, peut garantir le soutien de nos aspirations sociales, culturelles et politiques. Une société qui se respecte ne peut tolérer qu'un aussi grand nombre d'individus vivent en marge de l'évolution économique, sociale et même culturelle de leur milieu, parce qu'ils ne contribuent pas d'une façon active par leur travail, à l'évolution de ce milieu. Nous croyons que le chômage, par-delà ce manque de revenus qu'il entraîne, contribue également à déshumaniser un certain nombre d'individus et à priver notre société d'un apport fructueux de talents et de ressources.

Il ne s'agit donc pas seulement de créer des emplois pour le bénéfice économique qui peut en résulter; il nous faut également faire en sorte qu'un plus grand nombre d'individus s'associent d'une façon active au développement de la société et participent aussi comme citoyens à part entière au progrès de la collectivité. Voilà, à notre avis, une préoccupation majeure.

Dans la réalisation d'un Québec économiquement plus dynamique, nous avons besoin de l'apport de tous les groupes et de toutes les institutions. Il en est une en particulier qui s'est développée d'une façon vertigineuse et qui a su canaliser les énergies et les épargnes du tiers

de la population totale. Cette institution c'est la vôtre. Vous êtes actuellement un exemple frappant de la réussite collective du milieu canadien-français qui démontre à la face du monde que lorsque nous voulons coopérer, nous pouvons édifier les instruments de notre développement économique et social.

Bien sûr, les Caisses populaires ne possèdent pas à elles seules, la totalité des épargnes au Québec. Cependant, on peut dire qu'à l'heure actuelle près du tiers des épargnes des Québécois se trouve entre vos mains, soit directement dans les caisses populaires, ou dans les autres institutions du mouvement coopératif. Il ne peut y avoir de développement économique au Québec sans faire appel à la participation des Caisses populaires. Votre Président rappelait, dans son message d'ouverture, que les Caisses populaires, par leurs placements, avaient grandement aidé au développement des Commissions scolaires, des municipalités, de l'Hydro-Québec et du Gouvernement québécois lui-même. Les Caisses populaires ont vraiment aidé financièrement les Commissions scolaires, par l'importance des achats d'obligations qu'elles ont faites dans ce domaine. Votre Président soulignait avec raison qu'il s'agissait là d'un apport essentiel au développement de l'éducation qui, comme vous le savez, constitue toujours une priorité pour le Québec.

Mais il nous faut maintenant envisager d'autres priorités qui sont celles du développement économique. En effet, ces investissements considérables que nous avons fait dans le domaine de l'éducation doivent trouver leur prolongement dans une économie plus dynamique, afin de fournir à nos jeunes tout autant qu'à l'ensemble des travailleurs québécois des emplois en nombre et en qualité suffisante.

C'est pourquoi, pour rencontrer ces nouvelles exigences, le Gouvernement du Québec doit compter sur la participation de toutes les institutions qui canalisent l'épargne, afin que cette épargne soit davantage axée sur la réalisation de nos nouveaux objectifs économiques.

Nous sommes déterminés à obtenir la collaboration de tous ceux qui peuvent investir dans le développement économique du Québec.

Il est heureux, comme je le disais tantôt, que mon premier contact officiel dans ce domaine se fasse auprès de vous, Messieurs les Administrateurs des Caisses populaires. S'il est des gens dont les objectifs sont près de nos préoccupations et qui comprennent l'importance du développement économique et du progrès social, c'est bien vous Messieurs, puisque ce sont là les objectifs mêmes de votre mouvement.

Vous êtes les premiers depuis mon élection comme Premier Ministre du Québec, à qui je demande officiellement de collaborer à la réalisation des objectifs économiques du Québec.

Si je m'adresse à vous, c'est que je sais que je ne serai pas déçu. Comme vous le dites vous-mêmes, il est temps que votre mouvement participe directement à l'essor économique du Québec.

La loi actuelle qui vous régit vous permet déjà jusqu'à un certain point de jouer un rôle important sur le plan économique. Vous ne demandez pas mieux que de voir s'accroître votre participation à la vie économique de la collectivité.

Aussi, je suis particulièrement heureux de vous annoncer ce midi que dès la session de juin prochain, les amendements nécessaires à votre loi seront apportés, principalement en ce qui concerne les pouvoirs de placements de capitaux par vos caisses et vos fédérations.

Si le gouvernement québécois, avec votre collaboration, a décidé de considérer les amendements dont je viens de parler comme prioritaires, c'est qu'il a voulu souligner l'importance qu'il attache à la contribution de votre mouvement dans le développement économique et industriel du Québec.

Ceci ne veut pas dire que les Caisses populaires ne devront pas continuer d'assumer leurs responsabilités sociales et éducationnelles auprès de leurs membres, non plus que leur rôle dans le domaine de la consommation et de l'habitation.

Comme le soulignait d'ailleurs M. Girardin, votre mouvement a joué un rôle capital dans ces domaines et il est essentiel au bon équilibre économique et social du Québec que vous puissiez continuer à le jouer. Je suis, quant à moi, convaincu que même en affectant une partie plus importante de votre portefeuille à des objectifs de développement économique et industriel, vous pourrez tout de même continuer à vous décharger de vos responsabilités sociales et éducationnelles.

D'ailleurs, votre contribution au domaine proprement économique ne sera pas une activité entièrement nouvelle pour vous puisque nous connaissons tous la collaboration étroite que vous avez apportée à une société comme la Société générale de financement; cette collaboration pourra peut-être s'accroître durant les prochaines années s'il arrivait que la capitalisation même de la société était augmentée.

Collectivement, tous nos efforts doivent tendre vers l'édification d'une société plus équilibrée, d'une société qui doit faire face aux défis du changement et qui doit procurer à tous les citoyens du Québec le maximum de sécurité et de prospérité, non pas simplement en visant la richesse et l'abondance pour elles-mêmes mais bien plutôt en cherchant à créer, ici au Québec, des conditions économiques et sociales qui puissent permettre aux individus-comme à la collectivité de se développer et de s'épanouir.

C'est là, vous le savez, l'objectif que nous nous sommes fixés; cet objectif est largement appuyé par la population québécoise. Je viens, au nom du Gouvernement québécois, demander la collaboration de votre mouvement et je sais d'avance que cette collaboration nous est assurée, comme elle l'a été dans le passé.